

La gestion de l'eau inquiète les défenseurs de l'environnement

L'association de protection de l'environnement La Sauvegarde de l'Anjou exprime ses craintes sur la gestion de l'eau potable en Maine-et-Loire mise à mal par les activités agricoles et industrielles.



Saint-Lambert-du-Lattay, le 26 août 2008. Les retenues d'eau (ici sur l'Hyrrôme) et les bassins aménagés par les agriculteurs pour permettre l'irrigation doivent s'implanter en tenant compte des bassins versants demande l'association de protection de l'environnement, La Sauvegarde de l'Anjou. Photo CO - Laurent COMBET.

Marie-Jeanne LE ROUX
marie-jeanne.leroux@courrier-ouest.com

Vigilante et nécessaire disent les uns. Procédurière et pointilleuse, répliquent les autres. La Sauvegarde de l'Anjou ne laisse pas indifférent. L'association porte l'intérêt général au premier plan de ses combats pour l'environnement. Que ce soit pour mettre en garde sur l'impact d'une implantation de porcherie ou d'une zone industrielle, ses bénévoles, spécialistes de l'environnement et des rouages législatifs et administratifs, militent pour des analyses complètes, qui « donnent une vision globale des enjeux » qu'ils soient environnementaux, économiques ou sociaux. Retour sur les derniers dossiers suivis dans le Maine-et-Loire, avant le congrès national de France Nature environnement (FNE) à laquelle l'association est rattachée.

Porcherie

Depuis 2007, la Sauvegarde soutenait l'association Candéenne Patrimoine environnement opposée à la création d'un élevage porcin de 952 animaux à Angrie, à proximité des sources de l'Érdré. « On pointait notamment l'insuffisance des études sur

la qualité de l'eau », rappelle Florence Denier-Pasquier, vice-présidente de la Sauvegarde. Le tribunal administratif de Nantes leur a donné raison en annulant le 13 décembre dernier l'autorisation délivrée par le Préfet en 2008.

« On ne dit pas non aux élevages industriels porcins », assure Florence Denier-Pasquier. « D'ailleurs, dans 9 cas sur 10 nous approuvons les dossiers. Mais, dans le Segréen, les taux de nitrates sont très limites et on rajoute des élevages sans contrôler l'impact des épandages qui se cumulent. »

Gestion de l'eau

« Nous sommes face à un véritable problème d'aménagement du territoire. Localement, dans le Segréen, nous sommes rendus dans une situation proche de celle de la Bretagne avec des taux de nitrates très élevés. Jusqu'à 120 mg par litre quand le seuil français est de 50 mg/l et celui de l'OMS de 25 mg/l. De nombreux captages pour l'eau potable ont été fermés au profit de prélèvements dans la Loire. C'est un problème à l'échelle de la région qui devient dépendante d'une seule ressource, celle de la Loire. Or cela fragilise. Mieux vaudrait privilégier des circuits courts. »

L'association déplore un manque de vision sur les questions de l'eau potable : « La bonne échelle, ce sont les bassins versants et non les rivières. » Les élus locaux sont de plus en démunis par cette problématique mais « l'état ne semble pas les entendre ».

Irrigation

La Sauvegarde est plus que sceptique sur le plan d'adaptation des exploitations au changement climatique adopté par la Chambre d'agriculture à l'automne : « Cela ne peut pas aller si on ne tient pas compte des bassins versants. Il n'existe pas une bonne solution déclinable à l'environnement », prévient Yves Lesage. « Nous disons qu'il est d'abord important de baisser le besoin structurel en eau des exploitations agricoles », poursuit Florence Denier-Pasquier. Des économies importantes sont possibles comme l'a montré par exemple la région Poitou.

L'association s'inquiète également de la multiplication des petits projets de retenues d'eau, uniquement soumises à déclaration. « Autour de Chemillé, il y a une quarantaine de projets. Cela pose un problème d'équilibre de la ressource. » L'eau de pluie est aussi importante pour l'alimentation

des nappes. Et la multiplication des plants d'eau renforce l'évaporation de l'eau, « ce qu'on croit gagner, on risque de le perdre ailleurs ».

Industrie

Hervé Billard suit plusieurs dossiers au sein du Conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) en préfecture. La Sauvegarde en est « membre associé » et peut proposer des prescriptions.

C'est dans ce cadre qu'elle suit le dossier de l'usine Lactalis de Saint-Florent-le-Vieil : « Lactalis ne joue pas du tout l'environnement. Son usine est non conforme en matière de bruit, de sécurité », explique Hervé Billard. « Malgré de nombreuses mises en demeure du préfet depuis 2007, l'industriel ne fait rien. Pire, il demande des dérogations à ses obligations. Une association locale de riverains essaie de lutter notamment contre le bruit, qui a doublé car l'usine fonctionne même la nuit. » En vain.

La Sauvegarde de l'Anjou propose aux personnes intéressées de se rendre au congrès de FNE samedi prochain en car au départ d'Angers. Renseignements au 09 61 48 78 02.

Une vigie qui surveille l'Anjou depuis 1978

La Sauvegarde de l'Anjou est une association née en 1965 pour préserver le patrimoine d'Angers. Elle s'appelait alors La Sauvegarde du vieil Angers. Son action s'est vite étendue à l'ensemble du territoire départemental. En 1978, elle prend la direction de la protection de l'environnement. Objet qu'elle ne lâche plus depuis cette date. Elle est rattachée à France Nature environnement Pays de la Loire. Les bénévoles de cette fédération de 15 associations du Maine-et-Loire sont des hommes et des femmes de dossiers, experts dans divers domaines. La Sauvegarde, c'est un réseau de compétences au service de l'environnement. L'association, agréée par les pouvoirs publics, est présente dans

de nombreuses commissions et groupes de travail départementaux. Son expertise est de plus en plus reconnue par ces interlocuteurs, même si elle n'est pas toujours suivie dans ses préconisations. Elle soutient également les associations locales dans leur combat pour l'environnement et le respect du droit. La Sauvegarde a mené de nombreux combats. Elle suit notamment des dossiers emblématiques comme la gestion de l'eau, l'aménagement du territoire, la gestion des déchets... Association indépendante, elle veille à travailler de manière équitable et « se refuse à tout comportement égoïste systématique en recherchant les solutions compatibles entre le possible et le souhaitable ».



Les bénévoles de la Sauvegarde sont des hommes et des femmes de dossiers.

MARDI 24 JANVIER 2012

J49D02